

Point de l'ordre du jour: PL 3.3

Document C10/18-F
9 avril 2010
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général

RENFORCEMENT DE LA PRESENCE REGIONALE

Résumé

L'objet du présent document est de fournir au Conseil un rapport sur la mise en oeuvre de la Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires sur le renforcement de la présence régionale.

Suite à donner

Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.

Références

Documents [C07/23](#), [C08/28/\(Rév.1\)](#), [C09/58\(Rév.1\)](#), [Résolution 25 \(Rév. Antalya, 2006\)](#).

Considérations générales

1 Dans sa Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006), la Conférence de plénipotentiaires a demandé de renforcer encore la présence régionale afin de permettre à l'UIT de travailler en collaboration aussi étroite que possible avec ses Membres, d'améliorer la diffusion d'informations sur ses activités et de nouer des relations plus étroites avec des organisations régionales ou sous-régionales.

2 Conformément aux dispositions de la Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006) et comme suite à l'évaluation effectuée par le Corps commun d'inspection (JIU) du système des Nations Unies en 2009, des mesures ont déjà été prises: au niveau organisationnel, un regroupement des ressources humaines dans les bureaux régionaux/de zone et une documentation des méthodes de travail et autres mécanismes visant à l'autonomisation des bureaux régionaux/de zone ont été mis en place dans les limites des paramètres budgétaires et réglementaires existants. L'actualisation de l'architecture de la présence régionale se poursuit pour avoir une base solide à partir de laquelle il sera possible d'englober des mandats de développement et de mettre en oeuvre avec une plus grande efficacité les activités de l'Union.

Effectifs

3 La planification des successions est maintenant institutionnalisée. La pratique consistant à différer les recrutements pour les postes dont les titulaires prennent leur retraite de l'UIT est abolie par suite de l'adoption du budget 2010-2011 par le Conseil à sa session de 2009. Le BDT a accru ses effectifs régionaux, le nombre de postes Professionnels passant de 20 à 23 entre 2007 et 2010, permettant ainsi aux bureaux régionaux/de zone de fournir aux Etats Membres une meilleure qualité de service. La capacité des bureaux régionaux/de zone a, dans des domaines de compétences spécifiques, été également renforcée par le recrutement d'experts techniques associés et de personnels d'appui dans le cadre d'Initiatives et de projets régionaux. [Recommandation 6 du JIU]

4 Alors que l'UIT envisage actuellement d'adopter une politique pour accroître la mobilité entre les bureaux régionaux/de zone, et entre le Siège et les bureaux régionaux/de zone, le BDT a de son côté encouragé la mobilité de son personnel sur une base volontaire moyennant des transferts entre le Siège et les bureaux régionaux/de zone et entre les bureaux régionaux/de zone et le Siège. [Recommandation 8 du JIU]

Formation

5 Le Plan stratégique relatif aux ressources humaines de l'UIT met en lumière la corrélation fondamentale qui existe entre les buts stratégiques et une formation adaptée. La formation des membres du personnel des bureaux régionaux/de zone et de leurs interlocuteurs du BDT au Siège est un des atouts majeurs pour autonomiser les bureaux régionaux/de zone, et ces trois dernières années le BDT a encouragé la formation et le développement de son personnel de plusieurs façons [Recommandation 7 du JIU]:

- a) Les membres du personnel des bureaux régionaux/de zone de la catégorie des Professionnels sont régulièrement invités à participer aux événements de l'UIT à caractère mondial.
- b) Les membres de la catégorie des Professionnels et des bureaux régionaux/de zone sont invités systématiquement à participer et, le cas échéant, à contribuer aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D.
- c) Une formation spécifique orientée projets continue d'être dispensée au personnel hors siège et au personnel du Siège.
- d) En coordination avec les bureaux régionaux/de zone, des données ont été collectées et sont regroupées dans un plan de formation plus global et plus significatif, lié aux objectifs personnels et à la stratégie sectorielle.

Méthodes et procédures de travail

6 Dans la planification de ses activités, le BDT s'efforce en permanence de trouver un équilibre pragmatique entre les activités régionales et les activités mondiales, tout en répondant aux besoins les plus pressants des pays. Le Plan opérationnel glissant est régulièrement revu et amélioré, par des évaluations trimestrielles réalisées conjointement entre les bureaux régionaux/de zone et le Siège. [Recommandation 4 du JIU]

7 Les bureaux régionaux/de zone sont encouragés à prendre l'initiative et la responsabilité de toutes les activités planifiées sur le terrain. Dans le cadre de la planification, chaque activité proposée est évaluée en termes de priorité, de résultats escomptés et de coûts. [Recommandation 13 du JIU]

8 Comme la gestion financière des activités et projets au niveau mondial est réalisée au Siège, un lien est encore maintenu au niveau du contrôle budgétaire entre les bureaux régionaux/de zone et le Siège. Dans la seconde phase du projet IPSAS-ERP, il est envisagé d'intégrer des modules de gestion financière et de gestion par projet dans le système SAP, ce qui améliorera encore plus la capacité de collaboration entre le Siège et les bureaux régionaux/de zone.

9 L'introduction de la nouvelle plate-forme SAP-ERP et l'adoption des normes IPSAS en 2010 ont par ailleurs fourni à l'UIT une occasion de revoir à nouveau et de simplifier les procédures administratives et financières, et de réduire le temps de réaction au sein de l'UIT, et entre l'UIT et ses partenaires.

10 L'accès aux méthodes de travail a été amélioré pour tout le BDT via un portail web dédié, à côté d'autres outils de travail importants tels que des directives de projets, le guide des utilisateurs du système du Plan opérationnel et le système de gestion des documents (pour la création et la publication des documents).

11 La plate-forme de recrutement d'experts a permis d'automatiser la procédure de recrutement des experts et les bureaux régionaux/de zone sont maintenant à même de recruter des experts en coordination directe avec les coordonnateurs au Siège, via le web. En outre, un nouveau logiciel répertoriant les experts est en cours de développement, pour fournir une plate-forme centrale destinée à la gestion des informations concernant les experts, à leur évaluation ainsi qu'à l'accès aux bases de données. [Recommandations 11, 15 du JIU]

Amélioration de la connectivité

12 La connectivité est la pierre angulaire des relations productives entre les Sièges et les bureaux régionaux/de zone, dont la capacité IT a fait l'objet récemment d'améliorations:

- a) La capacité en largeur de bande de nombre de bureaux régionaux/de zone a été doublée, et davantage de ressources leur ont été attribuées en vue de l'acquisition d'équipements web ou de téléconférence, ainsi que pour la modernisation d'installations permettant l'organisation de réunions web fondée sur l'interaction et la collaboration.
- b) De nouvelles procédures TIC ont été élaborées pour améliorer la communication entre le Siège et les bureaux régionaux/de zone afin de faciliter les communications et le partage de l'information.
- c) L'accès sur le terrain aux systèmes informatiques et autres systèmes intégrés a été amélioré. Un nouveau portail web interne UIT-D a été créé pour permettre à tous les membres du personnel du BDT-D, dans les bureaux régionaux/de zone et au Siège, d'accéder à l'Internet ainsi qu'aux outils de travail et données d'information du BDT. [Recommandations 11, 15 du JIU]
- d) Sous l'égide du Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies (CCS), le Secrétariat des Nations Unies, en collaboration avec des institutions spécialisées dont l'UIT, a entamé une étude sur la connectivité TIC dans les principaux bureaux hors siège disséminés dans le monde entier. Un premier résultat sera l'évaluation des secteurs à améliorer et l'analyse des solutions les plus rentables pour améliorer l'accès et la connectivité, en particulier par l'attribution de largeur de bande aux bureaux hors siège où l'UIT est également présente.

Autonomisation des bureaux régionaux/de zone

13 Au cours de la période 2008-2010, les bureaux régionaux/de zone ont bénéficié d'un fort appui de la part du BDT au Siège, et se sont par la suite beaucoup investis sur le terrain pour:

- a) déterminer les questions les plus pressantes auxquelles sont confrontés les Membres dans leurs régions respectives;
- b) mettre l'accent sur l'organisation de groupes de travail et de réunions régionales, et sur les activités liées à des projets;
- c) prendre l'initiative d'organiser les réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-10, en étroite interaction avec les organisations locales et régionales;
- d) faire office de coordonnateurs pour améliorer la visibilité de l'UIT au niveau régional et local, par une meilleure diffusion de l'information, la promotion de l'UIT au sein des réseaux universitaires nationaux et en se faisant les champions de politiques d'incitation destinées à attirer les membres du secteur privé.

14 En outre, d'importantes améliorations ont été apportées en ce qui concerne la collaboration entre les membres du personnel du Siège et les membres du personnel des bureaux régionaux/de zone via des consultations cycliques, plus régulières, et des évaluations d'activités.

15 La proximité entre les bureaux régionaux/de zone et les Etats Membres est vitale pour la détermination, l'évaluation et la satisfaction des besoins régionaux et nationaux. Parmi les apports aux activités du BDT collectés sur place par les bureaux régionaux/de zone, on mentionnera:

- a) la collecte/mise à jour de données TIC régionales;
- b) l'évaluation au niveau local de la situation des pays;
- c) le suivi et la dissémination d'autres activités et projets TIC locaux, permettant de mieux cibler les activités et projets de l'UIT;
- d) la conception de projets adaptés à des besoins spécifiques, locaux et/ou régionaux,
- e) la détermination de partenaires aux niveaux régional et national, et la direction de collectes de fonds.

16 Les bureaux régionaux et les bureaux de zone sont directement chargés de la mise en oeuvre de projets dans leurs régions respectives. En particulier, le volet Initiatives régionales du Plan d'action de Doha, adopté par la CMDT-06, constitue un mécanisme direct pour le lancement de projets et d'activités destinés à cibler des besoins régionaux spécifiques.

17 Par ailleurs, le renforcement du mandat de l'UIT et de sa capacité en tant qu'organe d'exécution se poursuit au niveau régional. Les bureaux régionaux/de zone sont habilités à déterminer, formuler, mettre en oeuvre, évaluer et mener à bien des projets à petite et grande échelles, et aussi à collecter des fonds, en collaboration avec le département Projets et initiatives qui leur apporte tout son appui, et qui depuis sa création en 2007 se dépense sans compter pour parvenir avec les bureaux régionaux/de zone à une vision partagée du développement de projets.

18 Indépendamment des effectifs habituels des bureaux hors siège, des coordonnateurs de projets et du personnel d'appui sont recrutés sur un certain nombre de projets à grande échelle et assurent une présence active directement dans les régions/pays bénéficiaires concernés.

[Recommandations 10, 13, 19 du JIU]

Echange d'informations et participation aux réunions de l'UIT

19 Les chefs des bureaux régionaux/de zone participent régulièrement aux principales réunions et aux manifestations mondiales de l'UIT, en particulier à la retraite annuelle de la haute direction de l'UIT, aux sessions du Conseil, à la Conférence de plénipotentiaires et aux principales manifestations mondiales ou régionales de l'UIT-D. Des professionnels désignés de chaque région participent quant à eux aux réunions des Commissions d'études de l'UIT-D.

20 De plus en plus souvent, la téléconférence et la technologie Share Point sont utilisées en complément des déplacements physiques entre le Siège et le terrain pour favoriser des communications plus rapides et plus efficaces tout en résolvant le problème d'accessibilité, ce qui a grandement contribué à améliorer l'échange d'informations entre le Siège et les bureaux régionaux/de zone, ainsi que la coordination interne dans le cadre de l'exécution des projets.
[Recommandations 10, 13 du JIU]

Renforcement de la coopération avec le Secrétariat général et les autres Bureaux

21 Ces trois dernières années ont vu un renforcement continu de la coopération avec le Secrétariat général, ainsi qu'avec le BR et le TSB. Des efforts permanents sont faits sur le terrain pour:

- a) appuyer les événements dans les régions (réunions de Commissions d'études, de groupes de travail, séminaires et ateliers),
- b) apporter un soutien au personnel de tous les bureaux en mission,
- c) promouvoir les événements de tous les Secteurs dans la région,
- d) diffuser les informations sur les activités de normalisation de l'Union, et répondre aux questions sur son travail,
- e) aider à déterminer au sein des Secteurs les experts qui pourraient en fin de compte répondre aux besoins émanant des régions,
- f) fournir et actualiser périodiquement des informations sur les événements régionaux organisés par l'industrie, les collectivités nationales, les organisations régionales, des universités et des instituts de recherche-développement.

22 Les publications de l'UIT sont maintenant envoyées régulièrement aux bureaux régionaux/de zone, renforçant la volonté de l'Union de toucher un plus grand public.
[Recommandation 4 du JIU]

Coopération internationale

23 Les relations avec les organisations régionales et institutions spécialisées des Nations Unies font partie intégrante du travail des bureaux régionaux/de zone. Le BDT s'applique en permanence à renforcer la coopération avec tous les responsables d'entités de développement afin d'ouvrir des canaux de communication et d'en étendre les avantages connexes à tous les membres.
[Recommandation 18 du JIU]

24 En étroite collaboration avec les bureaux régionaux/de zone, le Siège travaille avec des donateurs potentiels et d'autres partenaires pour réduire les disparités au niveau de l'accès aux infrastructures et services TIC dans chaque région, notamment par des initiatives récentes telles que les manifestations *Connecter le monde*.

25 Les bureaux régionaux/de zone, en coopération avec la Division des partenariats et de la promotion (PPM) et le Département de la planification stratégique des relations avec les membres (SPM), travaillent dans le cadre de l'initiative *Connecter le monde* pour mobiliser des ressources humaines, financières et techniques en vue de la réalisation des objectifs de connectivité du SMSI et des initiatives régionales adoptées par les Etats Membres à la CMDT-06. Les manifestations *Connecter* sont les mécanismes de base pour renforcer les partenariats avec le secteur privé. Deux ont eu lieu dans les régions Afrique et CEI. Dans l'une et l'autre régions, l'UIT a sollicité et obtenu l'appui des Etats Membres pour lancer des projets avec des partenaires, notamment des secteurs des télécommunications/TIC, des banques de développement et des institutions financières, des organisations internationales et régionales et des représentants de la société civile.

26 Sur cette base, plusieurs initiatives phare ont été lancées: Connecter une école, connecter une communauté; Initiative relative au large bande hertzien de l'UIT; Connecter les villages; le partenariat pour la création d'une Académie UIT; Initiative mobile santé de l'UIT et Collaboration UIT-IMPACT en matière de cybersécurité. Ces initiatives ont été mises sur pied en partenariat avec le secteur privé. [Recommandation 19 du JIU]

Annexe: 1 (Effectifs des bureaux régionaux/de zone 2007-2010)

ANNEXE

Bureaux régionaux/de zone	Effectifs 2007				Effectifs 2010				
	GRADE	D	P	G	TOTAL	D	P	G	TOTAL
AFRIQUE									
Addis-Abeba (Bureau régional)*	1	2	3	6	1	3	3	7	
Dakar (Bureau de zone)		3	2	5		3	2	5	
Harare (Bureau de zone)		2	1	3		1	1	2	
Yaoundé (Bureau de zone)		1	1	2		1	1	2	
TOTAL POUR L'AFRIQUE	1	8	7	16	1	8	7	16	
AMÉRIQUES									
Brasilia (Bureau régional)	1	2	2	5	1	3	1	5	
Bridgetown (Bureau de zone)		1	1	2		1	1	2	
Santiago # (Bureau de zone)			1	1		1	1	2	
Tegucigalpa (Bureau de zone)		1	1	2		1	1	2	
TOTAL POUR LES AMÉRIQUES	1	4	5	10	1	6	4	11	
ÉTATS ARABES									
Le Caire (Bureau régional)	1	3	4	8	1	2	6	9	
TOTAL POUR LES ÉTATS ARABES	1	3	4	8	1	2	6	9	
ASIE-PACIFIQUE									
Bangkok* (Bureau régional)	1	2	3	6	1	3	3	7	
Jakarta (Bureau de zone)		1	1	2		1	1	2	
TOTAL POUR L'ASIE-PACIFIQUE	1	3	4	8	1	4	4	9	
CEI									
Moscou (Bureau de zone)		2	1	3		2	1	3	
TOTAL POUR LA CEI		2	1	3		2	1	3	
EUR									
Unité de coordination, Siège						1	1	2	
TOTAL EUR						1	1	2	
TOTAL GÉNÉRAL	4	20	21	45	4	23	23	50	

* Ne reflète que le personnel relevant du budget ordinaire.

Les bureaux ci-après emploient également du personnel de durée intermédiaire financé sur le FIT:

- Addis-Abeba (1 P, 1 G - 2010)
- Bangkok (1 P - 2007, 2010)

1 P a pris sa retraite à la mi-2007